



FICHE DE SYNTHÈSE

## L'agriculture au service du développement : la problématique de la place réservée aux femmes

*Les politiques en faveur du développement sont encore bien souvent fondées sur le présupposé erroné que les agriculteurs et travailleurs ruraux sont des hommes. En raison du rôle important des femmes dans l'agriculture dans de nombreuses régions du monde, il est urgent de se préoccuper des contraintes spécifiques liées aux femmes dans la production et la commercialisation des denrées agricoles. Faire une place aux questions de parité hommes/femmes dans les politiques et les programmes agricoles est la clé d'un développement réussi.*

Les femmes jouent un rôle majeur, quoique souvent non reconnu, dans l'agriculture dans la plupart des pays du monde. Le manque de reconnaissance de leur rôle est coûteux : il est à l'origine de politiques et de programmes inopportuns, d'une perte de production agricole et du manque à gagner qui en résulte, et d'une aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans de nombreuses sociétés, l'accès des femmes aux ressources et à la participation à l'agriculture se fait par le truchement de leurs pères ou de leurs maris. En tant que filles ou épouses, elles font partie d'un réseau complexe d'interactions impliquant à la fois coopération et jeux de pouvoir, les familles élaborant des stratégies de subsistance pour trouver une voie de sortie de la pauvreté. Ces stratégies de subsistance s'adaptent aux biens des femmes et justifient les limites imposées par les défaillances des marchés, les défaillances de l'État, les règles sociales et l'exposition à des risques non assurés. Chaque aspect de ces stratégies est marqué par la problématique des relations hommes-femmes, que ce soit au travers des différences entre hommes et femmes en termes d'avoirs et d'opportunités, des contraintes qui pèsent sur les hommes et les femmes, ou de la conception de mesures définissant le contexte familial dans lequel la stratégie est appliquée. Le pouvoir de négociation d'une femme est fonction de sa participation à l'activité économique, qui dépend à son tour des avoirs dont elle dispose (y compris le capital humain), de son accès aux avoirs du ménage et du contrôle qu'elle peut en avoir.

### Les femmes subissent des contraintes dans leur cheminement pour sortir de la pauvreté.

Dans leurs efforts pour échapper à la pauvreté, les ménages empruntent trois voies : l'agriculture, le travail et la migration. Il est cependant rare qu'une seule soit utilisée à l'exclusion des autres. Au sein des ménages, les hommes et les femmes ont des opportunités différentes d'emprunter ces voies. En vertu des normes sociales, il revient souvent aux femmes d'effectuer la plupart des tâches ménagères et relatives à l'éducation des enfants et à la préparation des repas, limitant de ce fait leur mobilité et la possibilité pour elles de saisir les nouvelles opportunités économiques et accentuant ainsi les inégalités. Une participation accrue des femmes au monde du travail, associée aux rôles traditionnels à la maison, peut signifier des journées de travail bien plus longues pour les femmes que pour les hommes.

Permettre aux femmes de dépasser la production des moyens de subsistance pour accéder à une production à forte valeur ajoutée destinée à l'activité marchande est un élément important d'une agriculture efficace au service du développement. Plus que les hommes, les femmes dépendent leurs revenus en produits alimentaires, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle du ménage, et en particulier le développement des enfants. Au Guatemala, les dépenses en nourriture des foyers où les profits résultant des exportations agricoles non traditionnelles sont contrôlés par des femmes sont le double de celles des foyers où les profits sont contrôlés par des hommes.

### L'agriculture est une solution-clé pour les femmes, facilitée par un meilleur accès aux ressources.

L'agriculture est une voie essentielle pour de nombreuses femmes parce que leur mobilité est faible, de sorte que, pour elles, la migration et les marchés du travail extérieurs sont des options limitées. Mais leur rôle peut se borner aux cultures de subsistance, n'ayant qu'un faible potentiel à générer des revenus plus élevés. En comparaison avec les hommes, les femmes connaissent nombre de contraintes coûteuses, qui vont des salaires inférieurs pour le travail agricole au manque d'accès aux terres, aux fonds de roulement, aux technologies et aux filières de commercialisation.

**Un potentiel de croissance non réalisé.** Une étude réalisée au sud du Ghana a révélé que la fertilité des sols, la sécurité du régime foncier, et la participation aux marchés de crédit étaient plus faibles pour les femmes que pour les hommes. Par voie de conséquence, les femmes avaient bien moins de chances que les hommes de planter des ananas, qui sont une culture d'exportation rentable. Au Burkina Faso, le rendement global des cultures pratiquées par les ménages pourrait augmenter de 6% si une partie de la main-d'œuvre et des engrais passaient, à l'intérieur des familles, des parcelles des hommes à celles des femmes.

**Accès aux ressources.** Les femmes sont plus rarement propriétaires de terres que les hommes, et même quand elles le sont, leurs terrains sont plus petits. Cette inégalité est due à des lois sur le mariage et les successions et des normes familiales et communautaires défavorables aux femmes, et à un accès inégal aux marchés. En Ouganda, si c'est aux femmes qu'on doit la plus grande part de la production agricole, elles ne possèdent que 5% des terres, et les droits fonciers sur les terres qu'elles cultivent sont souvent non sécurisés.

Les réformes foncières ont, dans nombre de pays, souvent consolidé les droits fonciers des hommes, mais, au cours des dix dernières années, les pays d'Afrique ont été nombreux à adopter de nouvelles législations foncières destinées à renforcer les droits de propriété des femmes, à reconnaître les droits coutumiers, et à rendre admissibles les formes mineures de preuve (telle la preuve orale) relativement aux droits fonciers. Entre 2003 et 2005, l'Éthiopie a délivré à environ 6 millions de foyers (18 millions de parcelles) des certificats consacrant les droits de jouissance héréditaires du mari et de l'épouse conjointement, tout en limitant encore les transferts de marché. Plus de 80% des personnes interrogées lors d'une enquête d'évaluation ont estimé que la délivrance de ces titres améliorerait la situation des femmes.

**L'inégalité des salaires nuit à la participation des femmes à la population active.** Les obstacles à la location de terres peuvent être particulièrement coûteux pour les femmes. En Inde, le produit marginal d'une journée de travail en autoculture agricole est le même pour les hommes et pour les femmes, soit 150 roupies. Les salaires journaliers sur le marché du travail intermittent sont, toutefois, de 34 roupies pour les femmes contre 46 roupies pour les hommes. Cette discrimination sur le marché du travail intermittent rend la location de terres particulièrement attractive pour les femmes.



**L'égalité des sexes favorise la croissance.** Comme pour la répartition des droits fonciers, l'inégalité caractérise souvent la distribution des droits sur l'eau, les droits des femmes étant contrôlés par leur mari. Les femmes sont souvent exclues de la réalisation et de l'entretien des systèmes d'irrigation, moyen courant pour les usagers d'obtenir des droits sur ces mécanismes. Les femmes tendent par ailleurs à peser moins dans les décisions des associations d'usagers, même si elles en sont membres. L'amélioration de l'accès des femmes aux terres irriguées et à l'eau et la reconnaissance de leur rôle dans l'irrigation et la prise de décisions ont permis d'augmenter la productivité agricole et de renforcer le pouvoir de négociation des femmes sur l'utilisation de l'eau.

La participation des femmes aux organisations communautaires qui gèrent les ressources naturelles dont dépend l'agriculture améliore l'efficacité des organisations. L'étude de 33 programmes ruraux dans 20 pays a mis en évidence de meilleurs niveaux de collaboration, de solidarité et de règlement des conflits au sein des organisations comptant des femmes parmi leurs membres.

**Accès aux marchés et services.** L'agriculture que pratiquent les femmes peut être commercialisée en prenant soigneusement en compte les rôles structurels des hommes et des femmes. Il est possible de contribuer à ce processus notamment en améliorant l'accès des femmes aux services tels que la vulgarisation et le financement agricoles et à la technologie comme les semences améliorées ou au matériel agricole spécifique aux femmes. Il est également possible d'augmenter la rémunération des agricultrices et d'impliquer les femmes dans des chaînes de valeur modernes dont elles sont d'ordinaire exclues.

Si l'accent est mis sur certaines denrées spécifiques, les femmes sont souvent gagnantes. En Afrique orientale, centrale et australe, presque dix millions d'agriculteurs, en majorité des femmes, feraient pousser et consommeraient de nouvelles variétés de haricots (*Phaenolus vulgaris*), dont beaucoup sont résistants à des stress multiples. Le manioc, cultivé de manière extensive par des femmes et considéré traditionnellement comme une culture de subsistance, connaît une renaissance, son usage dépassant la sphère alimentaire. Au Ghana, le Projet de consommation durable du manioc en tant que produit industriel a mis en place des systèmes liant les agriculteurs, en particulier les agricultrices, à de nouveaux marchés pour les produits dérivés du manioc, tels que la farine, les produits de cuisson et adhésifs de contreplaqué.

Le secteur très dynamique des produits agricoles à forte valeur ajoutée, en particulier les chaînes émergentes d'approvisionnement globales (légumes, fruits et fleurs) et les supermarchés qui connaissent une expansion rapide dans les pays en développement, a eu un impact important sur les femmes. Ces activités sont fortement génératrices d'emplois liés à la production (environ le double de l'apport de main-d'œuvre par hectare pour la production céréalière) et davantage d'emplois non agricoles dans la transformation, l'emballage et la commercialisation. Les femmes sont majoritaires dans les emplois manuels temporaires et intermittents du sous-secteur, qui sont les plus nombreux, tandis que les hommes dominent le secteur de la gestion. Le cadre réglementaire du travail est important pour garantir aux femmes une protection contre les discriminations concernant les salaires et les opportunités et contre les environnements de travail non sécurisés.

## Travail et migration : des voies améliorées par l'éducation et la formation des femmes.

Bien que la mobilité des femmes soit plus réduite, en particulier si elles sont épouses et mères, le secteur non agricole est important pour elles, employant 25% des femmes rurales adultes en Asie de l'est, en Europe, en Asie centrale et en Amérique latine. En Asie de l'est et en Amérique latine, les femmes sont souvent plus présentes dans l'économie rurale non agricole que sur le marché du travail agricole salarié. En Asie du sud, c'est la situation inverse. En Afrique subsaharienne, les femmes, en particulier des classes pauvres, dépendent de plus en plus du travail agricole salarié.

Au Brésil, on observe que ce sont les ruraux, hommes et femmes, âgés de moins de 20 ans à 25 ans qui ont le plus de chances d'émigrer, le taux étant plus élevé pour les femmes. Les taux de migration sont en outre proportionnels aux niveaux d'instruction. Ce tableau peut être différent

des pays plus pauvres, où le niveau d'instruction des femmes est encore largement inférieur à celui des hommes.

Des programmes agissant sur le marché du travail peuvent aider la population rurale, hommes et femmes, à trouver de meilleures opportunités d'emploi. En Chine, un programme d'aide à l'emploi destiné aux migrants a fourni des emplois non agricoles à environ 200.000 paysans des régions montagneuses pendant six ans. Alors que seulement 25% des migrants étaient des femmes, celles-ci ont fait état d'une estime de soi et d'une confiance en soi améliorées, d'une charge de travail réduite (de retour dans leurs villages d'origine), et d'une plus grande indépendance économique.

## Inclure la dimension hommes/femmes dans les programmes Agriculture au service du Développement.

Il est clair que, si l'agriculture doit être un véritable instrument du développement, il faut que les femmes puissent y participer pleinement. Cette étape nécessite que des mesures soient prises dans les domaines politique et institutionnel. Les Gouvernements devront non seulement préconiser des actions, mais aussi légiférer et savoir gérer la problématique hommes/femmes dans le cadre de la gouvernance nationale et locale.

Il appartient aux pouvoirs publics de veiller à ce que la législation ne soit pas discriminatoire envers les femmes dans des domaines tels que les droits de succession, les salaires, le droit de propriété, le divorce et la sous-traitance. Dans un premier temps, il conviendra de vérifier l'ensemble des lois existantes à la recherche d'éventuelles dispositions discriminatoires.

Les femmes sont traditionnellement exclues de nombreuses instances de gouvernance, aussi bien de groupes d'usagers locaux, d'organisations de producteurs, que de conseils régionaux ou des Gouvernements nationaux. Les femmes doivent être employées à des niveaux bien plus élevés qu'elles ne le sont habituellement, dans la recherche scientifique, les ministères de l'agriculture, et dans l'administration locale. Par exemple, seulement 18 pour cent des scientifiques africains spécialistes de l'agriculture sont des femmes. Des réformes internes, notamment une discrimination positive en faveur des femmes, s'imposent pour que les femmes soient plus largement représentées dans les ministères de l'agriculture et dans l'administration locale. Ces réformes devraient inclure des plans d'action fixant des objectifs assortis d'échéances précises et des mécanismes garantissant la transparence. Il faut que la formation des femmes leur permette d'acquérir les compétences requises, en particulier dans les pays où le niveau d'instruction est bas, et de connaître parfaitement leur rôle et leurs responsabilités. En Inde, les *Panchayati raj* (Conseils de village) ont des sièges réservés aux femmes et aux membres de castes et tribus sélectionnées selon un roulement. Les études ont montré que réserver des sièges aux femmes augmente les investissements dans le type d'infrastructure utile aux femmes et que les conseils de village sont plus efficaces quand les conseillers hommes et femmes bénéficient d'une formation de sensibilisation aux discriminations liées au sexe.

Pour amorcer la réorientation des normes sociales, les Gouvernements doivent faire appliquer les bonnes pratiques au secteur privé et à la société civile. Ils doivent faire en sorte que les contrats public-privé de fourniture de services comme la vulgarisation agricole comportent des critères de performance et des objectifs en ce qui concerne la participation des femmes aux services et aux projets, et prévoient des pénalités en cas d'échec. Décentraliser la gestion des ressources pour la confier aux groupements d'usagers, par exemple charger les associations d'usagers de la gestion de l'eau ou les communautés de celle des forêts, devrait entraîner la participation des femmes. Il convient non seulement de fixer des objectifs, mais la communication doit également être transparente pour permettre à la société civile de contrôler l'atteinte des objectifs et de demander des mesures correctives si aucun progrès n'est fait.

Les Gouvernements devront également penser à l'avenir, étant donné le niveau d'instruction inférieur des femmes. Pour disposer d'un contingent de candidates hautement qualifiées à des postes de responsabilité dans les organisations agricoles publiques et privées, il faudra mettre davantage l'accent sur l'éducation des femmes, et notamment prévoir des incitations telles que des transferts de fonds pour l'éducation des filles et des bourses de formation professionnelle et universitaire en sciences et politique de l'agriculture.

La présente fiche est extraite du Rapport 2008 de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, *L'Agriculture au service du développement*. D'autres informations et des sources détaillées figurent dans ce rapport. Celui-ci utilise une typologie simple des pays en fonction de la contribution de l'agriculture à la croissance générale, de 1990 à 2005, et du pourcentage des ruraux pauvres dans le nombre total des pauvres (sur la base de 2 dollars par jour en 2002). Dans les pays à dominante agricole (essentiellement en Afrique), l'agriculture contribue de manière significative (>20%) à la croissance totale. Dans les pays en mutation (essentiellement en Asie), les secteurs non agricoles sont dominants mais la grande majorité des pauvres vivent en zone rurale. Dans les pays urbanisés (essentiellement en Amérique latine, en Europe et en Asie centrale), les pauvres sont plus nombreux en zone urbaine, mais la pauvreté est souvent plus grande dans les zones rurales.